

## HORAIRES DES NAVETTES ANIMATIONS JEUNESSE

Vous pouvez trouver ci-dessous les horaires des navettes pour les vacances, merci de tenir compte de la commune de ramassage notée lors de votre inscription et de ne pas en changer.

**Attention : tout jeune non inscrit ne sera pas accepté.**

**Tous dossier incomplet sera refusé.**

**Important de lire le protocole sanitaire sur la dernière page**

### Lundi 2 aout : canoë, sallertaine

MINI BUS 1 :		MINIBUS 2	
St etienne	9h50 17h45	Maché	9h40 17h45
Beaufou	10h05 17h30	Apremont	9h50 18h00
St paul	10h20 17h15	Grand Landes	10h10 17h25
		Palluau	10h20 17h15

Apporter un pique-nique, tenue de sports (baskets)+paire de rechange et vêtements supplémentaires, une gourde, 2 masques, casquette, crème solaire.

Test de natation ou brevet de nage ou test anti-panique obligatoire.

### Mardi 3 aout : journée mystère, foyer des jeunes de Palluau

MINI BUS 1	
Beaufou	9h20 17h40
Apremont	9h40 17h20
Palluau	10h00 17h00

Apporter un pique-nique, tenue de sports, une gourde, 2 masques, casquette, crème solaire

### Mercredi 4 aout : musique en F...

MINI BUS 1	
Grand Landes	8h30 18h20
Falleron	8h45 18h05
St Paul	9h05 17h45
Maché	9h15 17h30
Apremont	9h20 17h35
La Chapelle	9h40 17h15

Apporter un pique-nique, une gourde, 2 masques.

Jeudi 5 et vendredi 6 aout : sports de gliss :

MINI BUS 1		MINI BUS 2	
St Etienne	9h00 18h25	La Chapelle	9h15 18h20
St Paul	9h20 18h10	Maché	9h30 17h55
Falleron	9h40 17h50	Apremont	9h40 17h45
Palluau 10h00 18h15			

Apporter un pique-nique, une gourde, 2 masques, casquette, crème solaire, maillot de bain, serviette

## Protocole sanitaire lié au COVID 19

### Accueil des jeunes :

Le nombre total de mineurs accueillis n'est pas restreint. Il est fixé par l'organisateur dans le respect des prescriptions émises par les autorités sanitaires, à savoir :

- L'inscription est obligatoire (sauf animation hors les murs)

Les parents sont invités à prendre la température de leur jeune avant l'accueil.

- En cas de fièvre (38°C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid19 chez le mineur ou un membre du foyer, celui-ci ne doit pas prendre part à l'accueil et ne pourra y être accueilli
- Les mineurs testés positivement au COVID 19 ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifié comme contact, ne peuvent prendre part à l'accueil.

### Le Suivi sanitaire :

- La structure est équipée de thermomètre afin de mesurer la température en cas d'apparition de symptômes.
- Si un jeune présente des symptômes il sera mis à l'écart en attendant l'arrivée d'un responsable légal.

### Les gestes barrières :

- Le lavage des mains :
  - Dès l'arrivée du jeune, lavage des mains avant de participer à l'activité.
  - Lavage des mains après l'activité
  - Gel hydro-alcoolique à disposition
- Les règles de distanciations :
  - Dans la mesure du possible, les jeunes garderont une distance d'au moins un mètre.
- Le port du masque :
  - Le port du masque est obligatoire pour les mineurs et les encadrants à l'intérieur.
  - Le masque est à fournir par la famille, **un masque grand public filtration supérieur à 90%**

### L'entretien des locaux :

- Un nettoyage des surfaces et du matériel sera réalisé avec un désinfectant répondant aux normes NF-14476
- Le sol sera nettoyé et désinfecté par les animateurs.
- Les locaux seront aérés 15 minutes toutes les heures.

Ce protocole pourra être modifié et réévalué en fonction de l'évolution des données épidémiologiques.

Mise à jour le 16 février 2021